

Éléments d'analyse du budget du Québec 2007-08

Un point de vue macro-économique.

Par Ronald Carré
Économiste

Représentant de l'ASDEQ à la séance du huis clos pour la présentation du budget 2007-08 par le ministre des Finances du Québec le 20 février 2007.

Le budget 2007-08 présenté le 20 février 2007 par le ministre des Finances du Québec est :

- un budget neutre,
- un budget d'équilibre,
- un budget prudent,

constituant un excellent cadre de référence pour n'importe quel parti politique qui formera le prochain gouvernement prévu pour le printemps 2007. À la veille d'une élection, ce budget n'a aucune prétention électoraliste.

Malgré une hausse du niveau d'endettement justifié par des investissements nécessaires dans le secteur public comme la construction et la rénovation de routes, les investissements d'Hydro-Québec et d'autres organismes publics pour des sommes totalisant 4,1G\$ de façon récurrente annuellement, le niveau d'endettement du Québec continuera de baisser de façon relative. La dette totale du Québec devrait passer de 44,3% du PIB en 2004-05, à 41,6% en 2008-09, à 38% en 2013, à 32% en 2020 et à 25% en 2026.

Cette année, les volets suivants méritent une attention particulière d'un point de vue macro-économique et doivent être signalés.

Volet dépenses :

Faits intéressants d'un point de vue du développement économique :

- Le budget de dépenses de l'ensemble des ministères devrait passer de 51,7G\$ à 53,8G\$ (+4%) ;
- À part les budgets des ministères de l'Éducation (de 12,8G\$ à 13,4G\$ (+4,4%)) et la Santé (de 22,3G\$ à 23,6G\$ (+6%)) la plupart des ministères de développement économique à vocation sectorielle et intersectorielle devraient croître :
 - Développement économique et Innovation (755M\$, soit plus 8,4%) ;
 - Transport (2,1G\$, soit plus 8,4%) ;
 - Ressources naturelles et Faune (447M\$, soit plus 14,5%) ;

- Agriculture (692M\$, soit plus 1,3%) ;
- Culture 755M\$, considérant que la filière culturelle a une très forte dimension économique, (soit plus 4,4%) ;
- Développement durable (192M\$, soit plus 1,4%)

Voir le détail par ministère au Tableau suivant :

**Budget 2007-08 des ministères du gouvernement du Québec
tel que présentés lors du dépôt du budget le 20 février 2008.**

En milliards de \$ (G\$)	2006-07	2007-2008	Croissance en %
Affaires municipales	1,847	1,769	-4,2%
Agriculture	0,683	0,692	1,3%
Assemblée nationale	0,100	0,105	5,0%
Conseil du trésor	0,875	0,626	-28,5%
Conseil exécutif	0,265	0,311	17,4%
Culture, communications	0,590	0,616	4,4%
Développement durable et environn.	0,190	0,192	1,4%
Développement écon., Innovat.. Export.	0,697	0,755	8,4%
Éducation	12,828	13,395	4,4%
Emploi, solidarité	4,088	4,124	0,9%
Familles, aînés	1,733	1,804	4,1%
Finances (sans service de la dette)	0,155	0,160	3,2%
Immigration	0,106	0,111	5,0%
Justice	0,631	0,634	0,5%
Personnes désignées par l'Ass. nationale	0,062	0,064	1,9%
Relations internationales	0,099	0,116	17,2%
Ressources naturelles et Faunes	0,390	0,447	14,5%
Revenu	0,996	0,926	-7,1%
Santé	22,266	23,610	6,0%
Sécurité publique	0,937	0,989	5,6%
Services gouvernementaux	0,077	0,086	11,9%
Tourisme	0,139	0,133	-4,9%
Transport	1,963	2,128	8,4%
Travail	0,032	0,032	0,0%
TOTAL	51,748	53,823	4,0%

Volet revenus :

Le Tableau suivant donne un aperçu des rentrées fiscales.

Fonds consolidé du revenu Revenus budgétaires

En milliards de \$ (G\$)	2006-07	2007-2008	Croissance en %
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	42,810	43,361	1,3%
Entreprises du gouvernement	5,723	4,660	-18,6%
TOTAL	48,533	48,021	-1,1%
Transferts fédéraux	10,956	12,241	11,7%
TOTAL revenus budgétaires	59,489	60,262	1,3%

Il y a fort à parier que les montants prévus pour les transferts fédéraux de 10,9 et 12,2G\$ soient plus élevés lors de l'annonce du prochain budget fédéral prévu pour la fin mars 2007, dans l'optique d'un règlement du déséquilibre fiscal à la satisfaction du Québec.

Volet gestion de la dette :

- Une **première dimension** importante à souligner se trouve à la section D intitulée «**La dette, le financement et la gestion de la dette**» du Plan budgétaire 2007-08 du gouvernement du Québec. Le document présente, cette année, une nouvelle organisation des données qui démontre une volonté certaine de cheminer vers une nouvelle définition du périmètre comptable du gouvernement. Les informations sont de mieux en mieux organisées. Sans qu'on puisse encore dire que cette organisation de données devrait être le «nouveau» périmètre comptable du gouvernement, il s'agit d'un pas très important dans la bonne direction.

Rappelons les concepts utilisés par le gouvernement du Québec à ce jour. La dette totale du gouvernement comprend la dette qui a été contractée sur les marchés financiers, et le passif net au titre des régimes de retraite, dont on soustrait la valeur du Fonds des générations. Le passif net au titre des régimes de retraite représente le passif au titre des régimes de retraite dont est soustrait le solde du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR, voir plus loin), un actif qui sera utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Pour continuer dans cette logique d'obtenir une dette nette à long terme, il faudrait aussi déduire la valeur des actifs des investissements d'Hydro-Québec, des municipalités et autres entreprises du gouvernement.

Quoique les définitions des variables prises en compte aient encore besoin d'être raffinées, le Tableau suivant englobe davantage la vraie réalité.

Dette à long terme du secteur public au 31 mars

(en millions de dollars)	2003	2004	2005	2006	2007
Dette totale nette du gouv. (1)	111 342	114 725	116 596	118 302	122 427
Endettement en santé et éducation	11 008	10 877	12 301	13 078	14 161
Dette de l'Hydro-Québec	35 639	34 348	33 032	32 367	32 671
Autres entreprises du gvt.	3 955	3 575	3 726	3 540	3 528
Endettement des municipalités(2)	16 530	17 212	17 053	18 347	18 878
TOTAL	178 474	180 737	182 708	185 634	191 665
En % du PIB	73,9%	72,1%	69,5%	67,9%	67,4%

2007: Préliminaire.

(1) Excluant les emprunts faits par anticipation.

(2) Comprend la dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Selon la méthodologie classique toujours suivie par le ministère des Finances du Québec, la dette à long terme est plutôt de l'ordre de 191,7G\$ plutôt que 122,4G\$. Le montant de 191,7G\$ devrait toutefois être moindre une fois déduite la valeur des actifs des investissements d'Hydro-Québec, municipalités et autres. La vérité est quelque part entre 122 et 192G\$ pour l'endettement net total à long terme.

Les données de ce tableau ne sont cependant pas comparables avec les données des autres provinces et du fédéral. Pour de l'information comparable dans le temps, entre provinces et avec le fédéral, il vaut mieux se rabattre sur le Système de Gestion Financière (SGF) de Statistique Canada qui produit ce genre de données sur la dette. Rien n'empêche que dans son cheminement d'amélioration de ses méthodologies, le ministère des Finances du Québec incorpore à l'avenir les données du SGF de Statistique Canada pour les comparaisons du Québec avec le Reste du monde. Ce qui le rendrait vraiment neutre ne pouvant pas être taxé de biaiser les données de base.

- Une seconde dimension importante apportée à la présentation du budget cette année est le regroupement des données relatives au **Fonds d'Amortissement des Régimes de Retraite (FARR)**.

Le FARR a été créé en 1993. Il constitue un actif qui sera utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Le passif des régimes de retraite garantis par le gouvernement du Québec est de l'ordre de 59,6G\$. Cette somme est garantie en partie par le Fonds consolidé des revenus du gouvernement du Québec et en partie par le FARR. En 1993, un objectif d'équilibre avait été fixé pour que le FARR puisse être rendu à garantir les régimes de retraite à hauteur de 70% à compter de 2020. Compte tenu des bons rendements escomptés pour les revenus de placement, ce point d'équilibre devrait plutôt être atteint en 2014 (soit six (6) ans plus tôt que prévu). Le FARR devrait donc réussir à garantir à lui seul 100% des régimes de retraite garanti par le gouvernement à partir de 2020.

Le Tableau suivant résume bien la situation évolutive du FARR.

Évolution du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En millions de \$	Solde au début	Dépôts	Revenus de placements	Solde à la fin
1993-94		850	4	854
1994-95	854	0	-5	849
1995-96	849	0	74	923
1996-97	923	0	91	1 014
1997-98 (1)	1 095	0	84	1 179
1998-99	1 179	944	86	2 209
1999-00	2 209	2 612	219	5 040
2000-01	5 040	1 607	412	7 059
2001-02	7 059	2 535	605	10 199
2002-03	10 199	900	741	11 840
2003-04	11 840	1 502	862	14 204
2004-05	14 204	3 202	927	18 333
2005-06	18 333	3 000	1 230	22 563
2006-07	22 563	3 000	1 481	27 044

2006-07 : provisoire

(1) À la suite de la réforme de la comptabilité gouvernementale, un montant de 81M\$ a été porté à la dette nette.

Volet «mesures structurantes à moyen terme» :

Le budget 2007-2008 comprend quatre (4) mesures structurantes à moyen terme pour le développement économique durable des régions du Québec.

1. Crédits d'impôt remboursables de 30% pour des activités de transformation dans les régions ressources.
2. Crédits d'impôt remboursables de 30% pour la Vallée de l'aluminium.
3. Crédits d'impôt remboursables de 40% pour des activités de transformation pour la Gaspésie et certaines régions maritimes.
4. Congé fiscal de 75% pour les PME en régions ressources.

Ces mesures coûtent 104M\$ par année, soit un total de 840M\$ pour les cinq (5) prochaines années.